



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**22 juin 2016**

**LIVRE : les chiffres clés du secteur (année 2015)**

**L'édition en souffrance dans un marché enfin stabilisé**

Le Service général des Lettres et du livre a présenté, ce mercredi 22 juin, le bilan des instances d'avis relatives aux politiques publiques en matière de livre et de lecture pour l'année 2015. L'occasion pour ce large secteur de publier ses statistiques et de jeter des ponts entre les différentes disciplines qu'il couvre.

**1. Marché et production du livre imprimé**

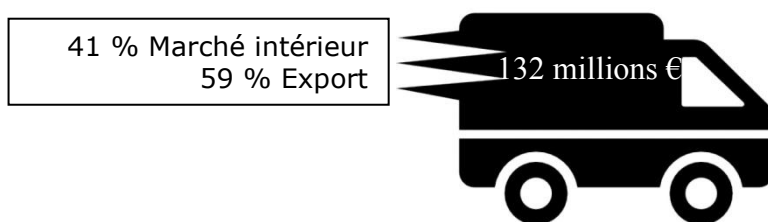
Le revenu global des éditeurs belges de langue française est en baisse depuis plusieurs années. Il est passé de 141,86 millions € en 2013 à 132,02 millions en 2015.

Par contre, le marché du livre imprimé en langue française en Belgique (245,7 millions d'euros) a arrêté sa décroissance, constatée depuis 2010, et présente en 2015 une légère hausse de 0,6 %.

Cette différence s'explique par le fait que le marché intérieur belge du livre francophone repose à 72,5 % sur l'importation d'ouvrages étrangers (essentiellement français). Les éditeurs belges occupent la part restante du marché. Cette importation a tendance à légèrement croître d'année en année : elle était en 2010 de 69,1 %.

Ces importations, massivement françaises, sont à plus de 50% marquées par ce qui est appelé « le mark up » ou encore de manière inappropriée « la tablette », soit une pratique organisée par certaines filiales des distributeurs français et contraignant les librairies belges à vendre une part non négligeable des livres importés de France environ 12 à 15 % plus cher que sur le marché français. Cette situation désavantageuse pour le marché du livre francophone en Belgique devrait être régulée par un décret de la Communauté française, décret qui fixerait les limites des variations de prix (à la hausse comme à la baisse) en pourcentage.

Quant à elles, les exportations de livres en langue française de maisons d'éditions belges francophones représentent près de 59 % (cessions de droits comprises) des 132 millions € de chiffre d'affaires réalisés par ces éditeurs.



Ces chiffres importants à l'export s'expliquent, entre autres, par l'activité des éditeurs de BD qui représente 56,79% de notre production imprimée dont 85,82% sont destinés aux marchés étrangers.

Sur le marché intérieur, 3 canaux de commercialisation voient leurs chiffres augmenter :

- le réseau de librairies de 1<sup>er</sup> niveau (48,4 % du marché) et plus spécifiquement les librairies générales ou spécialisées et non succursalistes qui atteignent 27,4 % des parts de marché;
- les grandes surfaces non spécialisées : + 0,9 % ;
- les ventes directes, de l'éditeur à l'acheteur final : + 0,6 %.

Les librairies de premier niveau sont donc de loin le canal de vente le plus important (pour rappel 48,4%). Parmi ces librairies, signalons que les librairies générales et spécialisées indépendantes enregistrent une croissance notable de 3,2 % alors que les librairies succursalistes enregistrent une baisse de 1,1 % (cf. fermeture d'un certain nombre de librairies Libris Agora).

Le prix du panier moyen pour l'achat de livres imprimés en librairie était de 28,4 € en 2015, soit une augmentation de 1,5 € par rapport à 2014.

## 2. Le marché du livre numérique

Le budget annuel moyen pour l'achat de livres numériques a fortement augmenté : il passe de 67,1 € en 2015 à 82,5 € en 2016 soit une augmentation de 22 %.



En 2015, la part du numérique représente 9,66 % du total du chiffre d'affaires en langue française des éditeurs belges (contre 8,62 % en 2014). Ce pourcentage élevé par rapport à la moyenne européenne s'explique par la spécificité de notre production éditoriale dont une part importante relève du domaine des sciences et techniques en ce compris les sciences humaines (base de données juridique, fiscale, comptable...).

La production annuelle de livres numériques en langue française par nos éditeurs est passée de 1.195 unités en 2014 à 3.694 unités en 2015, soit une augmentation de plus de 200 %. Ce chiffre couvre entre autres la rétronumérisation de livres présents jusque-là uniquement en version papier dans les catalogues des éditeurs francophones belges. Cette augmentation est à mettre en parallèle avec les aides à la numérisation des éditeurs en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), aides effectives à partir de 2014.

### **3. Les bibliothèques publiques au cœur de l'action territoriale** ( attention statistiques 2014)

Avec leurs 11.572.205 documents disponibles, les 500 bibliothèques en réseau desservent les publics wallon et bruxellois.

Le public du réseau des bibliothèques est en croissance : plus de 451.000 usagers individuels contre 445.000 en 2013 et une fréquentation de plus de 17.000 collectivités contre 15.982 en 2013. Ce qui mène à un total d'usagers de plus de 814.000 lecteurs pour une population globale en FWB estimée à 4,5 millions d'habitants.

Le nombre de prêts est en diminution (9.848.743 contre 10.419.718). Ce chiffre est à mettre en perspective avec le nombre croissant d'heures d'accès à Internet, offertes au public chaque semaine par l'ensemble du réseau, et qui passe de 10.349 à 12.376 heures.

Si le nombre de prêts est en baisse, le nombre d'animations en bibliothèque est lui en nette croissance (+ 12 %). Ce sont en effet 50.764 animations qui ont été menées dans le réseau de lecture publique en 2014 avec une fréquentation totale de ces activités de 816.011 personnes.

### **4. L'emploi**

En 2014, le personnel des réseaux locaux de la Lecture publique représentait 1.217 équivalents temps plein (contre 1.252 en 2013).

L'édition professionnelle (43 maisons d'édition ont répondu au questionnaire) occupait au minimum 1.479 emplois directs.

#### **Documentation**

Toutes ces informations statistiques sont extraites d'études plus complètes :

*Livre : les chiffres clés du secteur, statistiques 2015*, Adeb (synthèse).

*Le Marché du livre de langue française en Belgique, Données 2015*, Adeb.

*Observation des marchés numériques du livre*, Juin 2016, Adeb-Ipsos.

*Statistiques de production du livre belge de langue française, année 2015*, Adeb.

Elles sont disponibles en ligne sur [www.lettresetlivre.cfwb.be](http://www.lettresetlivre.cfwb.be) et [www.adeb.be](http://www.adeb.be) .

Les chiffres du Service de la Lecture publique sont en ligne sur le site [bibliotheques.be](http://bibliotheques.be).



## **Instances d'avis**

### **Bilan des activités 2015**

Les instances d'avis du Service général des lettres et du livre ont remis en 2015 des avis à la Ministre de la Culture sur les politiques à mener ou sur des subventions à accorder à des opérateurs (auteurs, éditeurs, librairies, bibliothécaires).

**Le Conseil du livre** a participé à la rédaction d'un avis (n°49) commun au Conseil de la langue française et de la politique linguistique, au Conseil du livre et au Conseil des bibliothèques publiques. Cet avis (disponible en ligne) traite des compétences en lecture et des apprentissages y relatifs en FWB. Le Conseil a également travaillé entre autres sur les thématiques suivantes : le plan « Lecture », Lirtuel et le prêt en bibliothèque, le prix fixe du livre, la présence du livre dans le contrat de gestion de la RTBF, le Foire du livre de Bruxelles, l'*International Standard Name Identifier* (ISNI) qui permet d'identifier chaque auteur, individuel, ou collectif d'ouvrage.

**La Commission des lettres** a remis des avis positifs quant à l'octroi de 30 bourses littéraires à des auteurs (pour 58 demandes) et l'achat de 104 titres d'auteurs belge (sur 316 ouvrages examinés) pour diffusion à l'étranger.

**La Commission d'aide à la BD** a remis des avis sur l'octroi de 18 bourses d'auteurs (sur 35 demandes) et de 11 soutiens à des éditeurs de BD de création (pour 15 demandes).

**La Commission d'aide à l'édition** a remis 15 avis positifs sur 14 demandes d'aide pour des projets numériques porteurs de contenus éditoriaux et 1 demande de prêt pour de l'édition imprimée. Le montant total de ces aides s'élève à 102.521 €

**La Commission d'aide à la librairie** a remis 3 avis sur des demandes de labellisation (dont 1 avis négatif). Elle a également remis des avis positifs sur le soutien financier de 318 animations littéraires menées dans des librairies labellisées (contre 246 en 2014) et pour un total de subventions de 99.000 € (contre 86.570 en 2014).

**Le Conseil des bibliothèques publiques** a remis 16 avis positifs sur 16 demandes de reconnaissances de bibliothèques. Il a également mené des réflexions sur la situation budgétaire et sur l'évaluation du décret qui a fait l'objet d'une publication (*Les cahiers des bibliothèques*, analyse, n° 26).

### **Documentation**

Les bilans des instances d'avis relevant du secteur des lettres et du livre sont en ligne sur les sites : [culture.be](http://culture.be), [lettresetlivre.cfwb.be](http://lettresetlivre.cfwb.be), [promotiondeslettres.be](http://promotiondeslettres.be), [bibliotheques.be](http://bibliotheques.be).

**Contacts presse** pour l'Administration générale de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

Laura Hartley – [laura.hartley@cfwb.be](mailto:laura.hartley@cfwb.be) – 02/413.29.22 - 0479/65 02 92